La CGT débat de la protection sociale



La CGT de l'Aube organise une caravane de la protection sociale pour proposer ses solutions à la population du département

Pour l'union départementale de la CGT de l'Aube, « c'est un moment important », comme l'explique, son secrétaire. « Face aux enjeux et aux promesses de François Hollande », et alors qu'on « sait que dans le programme de François Hollande, il y a beaucoup de points qui touchent à la protection sociale », « il faut vraiment qu'on explique à la population que d'autres choix sont possibles et surtout nécessaires ». Alors, la CGT a décidé d'organiser une « caravane de la protection sociale », pour aller à la rencontre de la population en organisant des débats un peu partout dans l'Aube. Objectif: faire « au moins aussi bien que la caravane des retraites », au cours de laquelle ils avaient distribué 50 000 tracts dans des lieux habituellement non touchés.

Tous les 15 jours

En pratique, la caravane doit s'arrêter tous les quinze jours, chaque fois dans une ville différente, avec cet été une « opération plage des lacs Aube ». Pour la CGT, pas de doute, « on ne

pense pas que le gouvernement ait une image claire des besoins ». Ainsi de la retraite à 60 ans, avec prise en compte de la pénibilité. Selon David Morin, c'est finançable, avec un « élargissement de l'assiette des cotisations » à l'intéressement, à la participation et aux plus-values reversées aux actionnaires (dividendes et stock-options). « Quand on met les chiffres en face, on voit que c'est possible. »

Les effets collatéraux de l'ANI

Et le secrétaire départemental de la CGT enfonce le clou : « Comment peut-on parler de retraite à 62 ans alors qu'on est en moyenne exclu du monde du travail à 57 ? Ce ne sont pas les contrats de génération qui vont y changer quelque chose. » Même si ces contrats ne sont « pas une mauvaise idée ».

Parallèlement, l'accord national interprofessionnel sur la sécurisation de l'emploi, dont la mise en œuvre juridique est actuellement discutée à l'Assemblée nationale, « va pénaliser le financement de la Sécurité sociale ».

Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il « facilite les licenciements » et grève sérieusement les modalités des luttes sociales, alors que le financement de la Sécurité sociale « est assis sur les revenus du travail ». En bref, cet accord a « des effets collatéraux qui vont bien au-delà du projet de loi ».

Yann TOURBE

Pratique

*1" réunion, mi-mai, à Troyes (date encore à définir, probablement le 14).

*2° réunion : mardi 28 mai à Bar-sur-Aube.

*3º réunion : lundi 10 juin à Ro-

milly-sur-Seine.

*4° réunion : jeudi 27 juin à Brienne-le-Château.

*5° réunion : mardi 9 juillet, à destination des élus et des partis politiques aubois.

*Période estivale : opération plage des lacs Aube.

*6° réunion : jeudi 19 septembre à Nogent-sur-Seine.

*7º réunion : mardi 1º octobre à Arcis-sur-Aube.

*8° réunion : lundi 14 octobre à Bar-sur-Seine.

*9° réunion : mardi 23 octobre à Aix-en-Othe.

*10° réunion : jeudi 14 novembre, à Troyes, au Centre sportif de l'Aube.